

# Kelou ar vro

Le Comité  
de Jumelage :  
séjour des Ariégeois

11



Le CCAS  
de Plouédern

12  
& 13



Les coups de cœur  
littéraires  
de la bibliothèque

16





Avec les membres de l'association du jumelage et quelques élus de Plouédern, je suis très heureux d'avoir accueilli dans notre commune M. Michel DOUSSAT, Maire de SAINT-JEAN-DU-FALGA, Mme Nadine ABENIA et M. Marc DEJEAN Adjoint au maire, ainsi que M. David ABENIA, Président du Comité de Jumelage et tous nos amis Saint-Jeantais.

Vingt-quatre années ! vingt-quatre années déjà que nos deux communes ont entamé un jumelage, afin de développer entre les habitants de nos communes respectives des liens d'amitié et de fraternité. Le jumelage c'est tout d'abord une rencontre entre des personnes, deux communes, deux populations, deux histoires et enfin deux cultures. Ce jumelage est placé sous le signe d'une grande amitié entre nous, d'une volonté constante de découvertes réciproques et respectueuses de nos coutumes, de notre culture, de notre patrimoine, de notre environnement et de notre cadre de vie.

Pour qu'il y ait jumelage officiel, il faut, bien entendu, des volontés communales persuadées des bienfaits de l'échange, de la découverte, de la différence. Cette volonté d'enrichir ses propres connaissances dans sa commune ou dans les communes proches fait partie intégrante d'un jumelage. Les rencontres entre nos deux villages sont devenues naturelles et régulières. Cette dynamique est soutenue par nos comités de jumelage respectifs, que je tiens à remercier pour l'organisation de moments de partage, d'authenticité et de convivialité toujours très réussis.

Avec Michel DOUSSAT et nos comités de jumelage respectifs, le regard sur ces 24 dernières années nous incite à poursuivre le travail autour d'un projet commun, en fédérant nos associations et en faisant des propositions aux plus jeunes pour donner un élan supplémentaire à ce jumelage et construire ensemble un avenir toujours plus riche en découvertes et en amitié.

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Photos : Mairie de Plouédern  
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan  
3<sup>e</sup> trimestre 2022



# Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier  
des associations

8-11

12-13

Dossier:  
Le CCAS de Plouédern

CAPLD - Aqualorn,  
la piscine communautaire

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :  
Les coups de cœur  
littéraires  
de la bibliothèque

16

QRcode  
bibliothèque



La bibliothèque de Plouédern vous accueille :

- le mardi de 19 h 30 à 20 h 30,
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h.

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45  
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés  
en mairie aux heures d'ouverture.

## HORAIRES D'ÉTÉ

### MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La mairie sera fermée tous les samedis matin du 11 juillet au 20 août inclus.

Fermeture de l'agence postale du 11 juillet au 20 août.  
Les colis et recommandés seront à retirer à la Poste de Landerneau, 4 rue de la Tour d'Auvergne, ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h en semaine et le samedi de 9 h à 12 h. Réouverture le lundi 22 août.

### BIBLIOTHÈQUE :

Fermée le vendredi pendant les vacances d'été  
Fermée le mercredi du 20 juillet au 17 août inclus  
Ouverte les mardis et samedis

Facebook mairie



Instagram mairie



QRcode mairie



La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45  
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern - 02 98 20 82 65  
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

## LE SENTIER DES ARBRES DU BOIS DE BOLORÉ : à la découverte des essences locales

La commune vient d'inaugurer la création d'une boucle d'environ 2 km au sein du bois de Boloré pour permettre aux promeneurs de découvrir et apprécier notre patrimoine naturel, en passant à proximité de 12 variétés d'arbres différents décrits chacun au travers d'un panneau pédagogique. Découvrez également le



Inauguration du sentier des arbres de Boloré, en présence de M. et Mme Paul Champs, propriétaires du bois, de Bernard Goalec, Maire et de Michèle Casu, Adjointe au Maire.

Justiçou, ruisseau qui traverse le bois et rejoint l'Elorn au sud.

Le bois a été particulièrement apprécié lors du confinement et M. Paul Champs, propriétaire du bois, a toujours autorisé la fréquentation de ce lieu à partir du moment où on le respectait. C'est aussi pour protéger cet espace naturel d'éventuelles dégradations que la commune a signé une convention de passage qui a permis à la commune de créer ce parcours pédagogique.

L'ambition du sentier des arbres de Boloré a plusieurs objectifs :

- Celui de faire connaître au public cet espace de promenade et une part de la vallée du Justiçou, le ruisseau qui délimite Plouédern à l'est.
- Faire découvrir la richesse de nos bois locaux : les essences forestières locales de feuillus et résineux avec des panneaux d'interprétation et aussi la place majeure du bois pour la construction, les clôtures, le mobilier, les outils, les jeux...
- Agir en faveur de la nature et des rivières pour les faire connaître et les protéger car elles sont au cœur de nos vies et des grands enjeux qui nous concernent tous : baisse de la biodiversité, changement climatique...

Prenez  
date !!

## PLOUÉDERN À PIED ET À VÉLO

Rendez-vous le dimanche 3 juillet  
entre 9 h et 13 h

À l'occasion de la fin des travaux des pistes cyclables, la commune invite les habitants à un événement tout public et gratuit pour fêter les mobilités actives : Plouédern à pied et à vélo !! Trotinettes, poussettes, monocycles, roller, skate, patins à roulettes... seront également les bienvenus.

Cette fête est un rendez-vous familial, intergénérationnel et ludique. Venez avec vos enfants, vos petits-enfants, vos grands-parents, vos amis, vos voisins...

Un temps festif organisé avec l'association Plouédern Running Club, l'Amicale Cyclotouriste de Plouédern et l'association Coups d'Pompes. Cette dernière entend promouvoir les déplacements autres que la voiture individuelle (à vélo, à pied, en transport en commun...) sur

### Au programme :

Balades à pied – Running enfants et Running chrono adultes (Run'Huel)  
Atelier REVE (révision entretien des vélos)  
Piste vélos pour les enfants  
Stand sécurité et conseils pour les cyclistes (enfants et adultes)  
Démonstration-test de vélos électriques  
Musique, animations.

l'agglomération Landerneau-Daoulas.

Les pistes cyclables qui longent la RD29, reliant Plouédern à Landerneau, ont été subventionnées par l'Etat, le Conseil Départemental et l'Europe par l'intermédiaire du FEDER.



## NOUVEAUTÉ : ESPACE FITNESS AU VALLON DE MILIN NEVEZ

La commune vient d'ajouter de nouvelles installations de plein air au Vallon de Milin Nevez.

3 appareils sont à votre disposition :

- Le marcheur double permet un mouvement de balancier ludique, qui augmente l'équilibre et la coordination de la personne et peut accueillir 2 personnes pour partager un moment convivial.
- Le combiné multiprises permet de réaliser des exercices en poids de corps. Assis le dos bien appuyé au dossier, saisir les poignées des deux mains.



- Le Duo PMR (personne à mobilité réduite) est accessible en fauteuil roulant ou debout. Il permet de développer et entretenir les membres supérieurs, les épaules et le dos.

Notice d'entraînement et QR code d'exercices sur chaque appareil.

N'hésitez pas à les essayer au cours d'une balade !

## ALSH



### Un éco accueil ?

L'équipe de l'ALSH Ti Ar Vugale travaille depuis deux ans avec ses partenaires et la mairie de Plouédern pour devenir un Éco-Accueil.

C'est l'association Label Vie (anciennement Écolocrèche) qui a suivi le projet et labellisé la structure début mars 2022.

### Comment la structure a obtenu ce label ?

Le but de ce travail était de faire un point sur la situation de 2020 (par un diagnostic complet allant des matériaux du bâtiment, à la constitution des goûters des enfants, en passant par les animations et les produits d'entretien utilisés), de se former, de faire évoluer les pratiques, de valoriser l'existant et de comparer le diagnostic 2022 avec celui de 2020.

Un jury d'experts a étudié le travail mis en place et a labellisé la structure.

### Quelles sont les actions mises en place ?

Les actions qui ont été valorisées sont diverses :

- Les animations extérieures que l'on propose très régulièrement et quotidiennement quand la météo est clémente
- Un mur végétal à l'intérieur de la structure
- Le lien et le travail avec Jardin'Edern
- La stabilité de l'équipe professionnelle
- Les ateliers cuisine
- Les serviettes lavables
- Le protocole de ménage écologique qui sera appliqué cet été
- Un projet de cabane en bois pour l'extérieur
- Le matériel de récupération
- Le lien avec les familles et les parents...

Ce projet qui a couru sur les deux années covid a permis à l'équipe d'animation de se remettre en question, de se former et d'améliorer sa pratique.

À l'échelle de la commune, ce projet a du sens car la crèche Ti Labousig est labellisée Écolocrèche, la crèche La Cabane aux Bruyères est labellisée Éco-crèche et le projet de l'école Saint-Edern de cette année traite de l'écologie et du développement durable.

À plus grande échelle, il y a une urgence écologique et climatique. Les structures enfance et petite enfance co-éduquent les citoyens et citoyennes de demain, il est donc important qu'elles se mobilisent sur ces questions.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail :  
02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr  
Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>  
L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

## André PAPE a reçu la Légion d'honneur



La remise de la Légion d'honneur à M. André Pape, en présence du colonel Henri Ac'h et de Bernard Goalec, Maire de Plouédern.

Vendredi 25 mars, André Pape a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il s'est vu remettre sa distinction par le colonel Henri Ac'h à l'EHPAD an Elorn de Landerneau où il réside aujourd'hui.

André Pape est né le 24 octobre 1939 à Brest. Il a vécu à Kerhamon, à Plouédern, pendant de nombreuses années. En 1959, il est appelé pour effectuer son service militaire au centre de recrutement de Guingamp. Ses capacités physiques et mentales l'autorisent à servir dans une prestigieuse unité parachutiste, le 14<sup>e</sup> RCP. Il obtient son brevet parachutiste le 17 mars 1960, à l'école des troupes aéroportées de Pau. Il est nommé 1<sup>re</sup> classe la même année. Le 18 avril 1960, il embarque à Marseille pour l'Algérie. Il est affecté à la 4<sup>e</sup> Compagnie et participe à de nombreuses opérations en qualité de tireur d'élite. Il accumule les missions dangereuses et risque sa vie à chaque instant.

Le 2 avril 1961, le 14<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes participe à l'opération de maintien de l'ordre "ISERE TROIS" dans le secteur de Mac Mahon, région de Batna, zone sud Constantinois.

À 12 h 30, au cours de l'engagement, il est blessé par un rebelle au combat en service commandé.

Il est évacué, gravement blessé, par hélicoptère sur l'hôpital de Batna où il recevra les premiers soins avant d'être transporté vers la France au Val de Grace à Paris, puis à Brest où il restera de longs mois en convalescence.

Il est décoré de la médaille militaire, par décret le 19 octobre 1961, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la croix de la valeur militaire avec palme.

Il retournera à la vie civile le 10 février 1962. Sa vie d'homme restera à jamais marquée par ses blessures. Mais le courage, la soif de liberté, le patriotisme et l'amour de sa famille lui permettront de surpasser ses souffrances.

André Pape a travaillé au sein de l'entreprise Lagadec TP et notamment à la carrière de Kerfaven.

Le colonel Ac'h a conclu son discours en le remerciant : « Merci de votre exemple où l'immensité de votre courage n'a d'égal que votre modestie. En vous remettant - enfin ! – la légion d'honneur, la France ne vous récompense pas, elle honore avec retard la dette qu'elle a à votre égard. »

## INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES SUR LE RÉSEAU RÉGIONAL BREIZHGO

Pour effectuer une demande d'inscription au transport scolaire pour votre enfant, vous devez effectuer la demande en ligne sur le site

[www.breizhgo.bzh/transports-scolaires](http://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires)

ou par téléphone au 02 99 300 300.

La date limite d'inscription est fixée au 18/07/2022.

Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

## ÉCOLE ST EDERN

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire en ligne sur le site de l'école, rubrique « infos familles, puis inscriptions » : <http://www.ecole-saint-edern.fr/>

Un 1/2 poste bilingue français /breton ouvre en primaire à la rentrée 2022. La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- à 8 h 45 pour les primaires
- et à 9 h pour les maternelles.

La garderie sera assurée à partir de 7 h 30.

Les listes de classe seront affichées dans la salle multi-activités à partir du mardi 30 août 2022.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice, Mme Tressel au 07 82 87 18 35 ou par mail : [ecole.stedern@wanadoo.fr](mailto:ecole.stedern@wanadoo.fr).

La directrice de l'école sera présente à l'école début juillet et fin août 2022.



Les enseignants et personnels de l'école St Edern.

## Infos pratiques

### PASSAGE DE LA BALAYEUSE 2022

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, du Bourg, de Pont ar Bled et de Kerhamon.

- Jeudi 28 juillet 2022
- Jeudi 25 août 2022

Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

### AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVELLES ENTREPRISES

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Les nouvelles entreprises sont également invitées à se présenter en mairie.

### RECENSEMENT DES JEUNES

#### RCO : Recensement Citoyen Obligatoire

**Modalités de recensement des Françaises et des Français nés aux mois de juillet et d'août 2006.** Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2012 « Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h ».

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Julia et Louna LEOST, 7 lieu-dit Larlac'h Huella
- Naël PELLO LE ROUX, 19 route de Camblanc
- Iwan BIZOT, 205 route du Pont
- Elijah SIMON, 2 lieu-dit Keryvon
- Paol HÉMIDY, 4 lieu-dit Runhuel

### Décès

- Julien MOULINET, 1 bis impasse Ar Vugale, 40 ans
- Albert CHAPALAIN, 1 lieu-dit Les Granges, 83 ans
- Jeanne OLLIVIER, 1 lieu-dit Le Trapic, 82 ans

### Mariages

- M. Stevens GONTHIER et Mme Manuela BULLENGER, 19 bis rue des Roches Blanches
- M. Julien LE BRIS et Mme Solenne CUFF, 21 lieu-dit Prat Guen

## URBANISME

### Permis de construire accordés

- M. Antoine HINGANT et Mme Rozane GONIDEC : construction d'une maison individuelle, 5 bis Kergamet
- M. Alexandre BARROSO : construction d'une maison individuelle, 2 bis Quinquis Marc
- Mme Aline QUINIOU : construction d'une maison individuelle, 1 rue Capella
- M. Jean-Luc QUÉRÉ : extension de l'habitation, 21 lieu-dit Le Cann
- M. Hazali ZAINOUDINE et Maelig CARDINAL : construction d'une maison individuelle, 12 rue Merez
- M. et Mme Anthony et Pascaline SIMON : extension de l'habitation et garage, 3 lieu-dit Quinquis Meur

### PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en Mairie.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 31 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31/05, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 24/05, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 17- votants : 19.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, CORRE, PÉRON, GARAUULT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, BLONS.

Absents et excusés : Mme TANGUY (pouvoir à M. CUEFF), MM. MINGANT (pouvoir à Mme CASU), AVETAND, STERN.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BROCHAIN.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 08 mars 2022
2. Convention Territoriale Globale
3. CLECT : mobilité transport
4. Convention école de musique
5. Convention broyeur de végétaux
6. Achat colombarium
7. Demande de subvention réhabilitation du Kanndi auprès de la région Bretagne et amendes de police
8. Demande de subvention pour la pompe à chaleur de la crèche auprès de la CAF
9. Publicité des actes de la commune
10. Vente de terrain pour le projet d'une nouvelle pharmacie
11. Échange de terrain pour constitution d'une réserve foncière à proximité de Stérédenn
12. Régularisation à la suite de la dissolution de l'AFR de Plouédern
13. Régularisations cadastrales : Allée du Tromeur, Route de Kériel, ZAE Léséon, Crésigou et Keravéloc
14. Questions diverses.

### APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/03/2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 08/03 est approuvé à l'unanimité.

### CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Caisse d'Allocations Familiales, organise ses interventions auprès des collectivités locales. L'objectif est de développer une démarche fondée sur le partenariat pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire. Ce partenariat se formalise par la signature d'une Convention Territoriale Globale, sur une durée de 3 ans 2022 / 2025.

La CTG réunit la CAF, le Département du Finistère, la CAPLD et les communes membres ; elle aborde les enjeux partagés dans le champ d'action de la cohésion sociale : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, le handicap, le logement et le cadre de vie, l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la CTG à passer avec la CAF, la CAPLD et le Département du Finistère.*

### CLECT MOBILITÉ TRANSPORT

M. Bernard GOALEC, Maire, présente à l'assemblée le rapport concernant le transfert de la compétence « mobilités » à la CAPLD. Les services publics concernés par ce transfert : Ar Bus et Ti Vélo. Le transfert de cette compétence n'aura pas d'impact financier pour la commune.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT.*

### CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE LA MUSIQUE DE LANDERNEAU

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, fait un bilan de la précédente convention signée en 2019 avec l'école de musique de Landerneau et rappelle aux membres du Conseil Municipal que la convention actuelle a permis aux enfants de Plouédern de bénéficier du même tarif que ceux de Landerneau et que la différence a été prise en charge par la commune de Plouédern.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le renouvellement de cette convention.*

### CONVENTION BROUYEUR DE VÉGÉTAUX AVEC LA CAPLD

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la Voirie, présente au Conseil Municipal le projet de convention avec la CAPLD pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux et informe également que la mise à disposition du broyeur de végétaux est gratuite et encadrée. L'objectif est de diminuer le tonnage de déchets verts envoyés en centre de collecte en favorisant la réutilisation du broyage en tant que paillage ou en compostage.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.*

### ACHAT COLUMBARIUM

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la Voirie, informe le Conseil Municipal que la commission équipements voirie bâtiments a reçu deux offres pour l'achat de columbariums.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, retient l'entreprise DONVAL, la moins disante, pour un montant de 27 550 € TTC.*

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉHABILITATION DU KANNDI

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal de la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne pour les travaux de réhabilitation du kanndi dans le cadre de l'appel à projet « s'engager collectivement pour le patrimoine breton ».

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à faire cette demande de subvention auprès de la région Bretagne.*

### PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la voirie, précise à l'assemblée que le Conseil Départemental est compétent pour répartir le produit des amendes de police. Il propose donc de solliciter cette subvention pour les projets 2022 éligibles.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les démarches.*

## DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF POUR LA POMPE À CHALEUR DE LA CRÈCHE

M. Mickaël NÉDÉLEC, informe le Conseil Municipal de la possibilité de solliciter une subvention auprès de la CAF pour les travaux de remplacement de la pompe à chaleur de la crèche. Plusieurs entreprises ont été consultées pour des devis de remplacement.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve les travaux de remplacement de la pompe à chaleur de la crèche, retient l'entreprise Multi-froid Service, la moins disante, pour un montant de 36 102,35 € HT et autorise le Maire à faire la demande de subvention.*

## PUBLICITÉ DES ACTES DE LA COMMUNE

M. Bernard GOALEC, Maire, indique qu'avec la réforme de la publicité des actes des collectivités, les communes de moins de 3 500 habitants peuvent, choisir comme mode de publication : l'affichage, la publication sur papier ou la publication sous forme électronique.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la proposition de M. le Maire de publier les actes de la commune sous forme électronique, sur le site internet de la commune.*

## VENTE DE TERRAIN POUR LE PROJET D'UNE NOUVELLE PHARMACIE

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe à l'urbanisme, présente à l'assemblée la proposition de la SCI MOUSSET qui exploite l'actuelle pharmacie ainsi que le contexte de leur recherche de terrain pour la construction d'une nouvelle officine.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à la vente d'une parcelle d'environ 890 m<sup>2</sup>, pour 68.000 €, à côté de la maison médicale.*

## ÉCHANGE DE TERRAIN À PROXIMITÉ DE STÉRÉDENN

M. Bernard GOALEC, Maire, présente à l'assemblée la proposition d'échange avec soulte compensatoire, faite par le propriétaire des terrains jouxtant la salle Stérédenne et la salle des sports. Il cède une parcelle d'une surface totale de 12.803 m<sup>2</sup> (situées en zone UE), la commune lui cède la parcelle ZM 378 pour une surface de 22.727 m<sup>2</sup> (située en zone A) et la commune verse une soulte compensatoire de 102.424 € au propriétaire.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et compte tenu de l'intérêt stratégique de ces terrains, accepte la proposition exposée ci-dessus.*

## RÉGULARISATION SUITE À LA DISSOLUTION DE L'AFR

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe à l'urbanisme, rappelle à l'assemblée le contexte de la création de l'Association Foncière de Remembrement de Plouédern et sa dissolution en 1993. Elle précise que lors de la dissolution, deux parcelles n'ont pas été rétrocédées à la commune. Elle précise qu'il convient donc de régulariser la situation afin de les mettre au nom de la commune.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve cette régularisation.*

## RÉGULARISATION CADASTRALE : ALLÉE DU TROMEUR

Mme Florence MAREC-PRIGENT, présente la demande de régularisation cadastrale de propriétaires de terrains

sur l'allée du Tromeur qui proposent de céder gratuitement à la commune les parcelles D 1345 (45 m<sup>2</sup>) et D 1344 (19 m<sup>2</sup>) et de laisser les frais d'acte et de publicité à la charge de commune.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve cette régularisation.*

## RÉGULARISATION CADASTRALE : ROUTE DE KÉRIEL

Mme Florence MAREC-PRIGENT, présente la demande de régularisation cadastrale de propriétaires de terrains route de Kériel qui proposent de céder gratuitement à la commune les parcelles ZM 459 (267 m<sup>2</sup>) et ZM 461 (33 m<sup>2</sup>) et de laisser les frais d'acte et de publicité à la charge de commune.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve cette régularisation.*

## RÉGULARISATION CADASTRALE : ZAE DE LÉSÉON

Mme Florence MAREC-PRIGENT, présente la demande de régularisation cadastrale au niveau de la voirie de la ZAE de Léséon. La commune vend à l'entreprise ARZEL une partie de la parcelle ZR 205 au prix de 16 € HT du m<sup>2</sup> et cède gratuitement le restant à la CAPLD puisqu'il s'agit d'une voirie d'intérêt communautaire.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la proposition exposée ci-dessus.*

## RÉGULARISATION CADASTRALE : LIEU-DIT CRÉSIGOU

Mme Florence MAREC-PRIGENT, présente la demande de régularisation cadastrale de propriétaires de terrains à Crésigou qui proposent de céder gratuitement à la commune une partie de leur parcelle correspondant à de l'accotement et de laisser à la charge de la commune les frais d'acte et de publicité.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve cette régularisation.*

## RÉGULARISATION CADASTRALE : LIEU-DIT KÉRAVÉLOC

Mme Florence MAREC-PRIGENT, présente la demande de régularisation cadastrale de propriétaires de terrains à Kéravéloc, qui proposent d'acheter à la commune de PLOUÉDERN la parcelle ZM 752 de 10 m<sup>2</sup> au prix de 7,04 € conformément à l'avis des Domaines et de régler les frais de publication et de rédaction d'acte liés à la transaction.

*Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve cette régularisation.*

## QUESTIONS DIVERSES

- Evolution du SIMIF, M. David CUEFF, représentant de la commune auprès du SIMIF, expose les évolutions du SIMIF et la proposition commerciale de JVS Mairistem pour l'assistance et l'évolution de nos logiciels vers la gamme Horizon Infinity. Après présentation de la proposition, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'évolution du SIMIF et la proposition commerciale de JVS Mairistem. Le Maire est autorisé à régler le dossier par décision du Maire.
- Mmes PÉRON, TOURBOT et VIGOUROUX rejoignent la commission enfance, jeunesse et aînés en tant que membres permanents.
- Planning des élections législatives de juin 2022.

## Thaï Boxing Club de l'Elorn



Premier combat amateur à l'Arena de Brest le 22 avril 2022, Lorient contre Plouédern.



Noëline Fortia (en bleu) face à son adversaire à l'Arena Brest.

Le Thaï Boxing Club de l'Elorn a participé le vendredi 22 avril à l'United Fight Night (UFN) à l'Arena de Brest, représenté par sa jeune boxeuse Noëline Fortia. À noter qu'étudiante en école d'infirmière, Noëline

cumule courageusement les entraînements intensifs adaptés à la compétition de boxe en combat et sa formation professionnelle exigeante.

Face à une adversaire au palmarès impressionnant (championne de France universitaire cette année, participation aux championnats d'Europe amateur, plusieurs titres de championne de Bretagne et de France éducative), Noëline, avec ses 5 combats au total, n'a pas démérité. Elle a accepté de combattre, en hors catégorie, cette redoutable adversaire pour finalement s'incliner aux points.

Cette prestigieuse organisation, l'UFN, de renommée internationale, s'est clôturée par un championnat du monde de kick boxing avec un titre décroché par un français.

La saison prochaine verra peut-être naître de futurs jeunes espoirs au club puisque les inscriptions seront ouvertes aux plus de 10 ans, avec un créneau consacré le samedi matin.

Les entraînements ont lieu les samedis matin de 10 h à 12 h et les mardis de 20 h 30 à 22 h.

Le club est actuellement pourvu de 3 entraîneurs diplômés dont les objectifs sont la progression technique ainsi que le sport/santé en développant les grands principes que sont l'humilité, le respect, la moralité mais également le Fighting Spirit.

**Renseignements : Vincent Guillotin (président et entraîneur), vinceniniegui@hotmail.fr  
Tel : 06 51 81 69 90**

## UNC : deux anciens combattants médaillés

En ce dimanche 8 mai, c'est sous le soleil que s'est déroulée, au monument aux morts, la cérémonie commémorant le 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, en présence de nombreuses personnes de la commune.



René PALLIER et Georges GUILLOU.

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et les sonneries réglementaires, le Maire, Bernard GOALEC, a donné lecture du message de Geneviève DARRIEUS-SECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, puis le secrétaire, Georges GUILLOU, celui de l'Union Nationale des Combattants.

Les participants se sont ensuite rendus à l'arbre de la liberté où Yvon MARZIN, président de la section locale, a retracé l'historique de ce chêne planté en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la révolution française. Il a ensuite procédé à la remise de deux médailles accompagnées d'un diplôme aux récipiendaires Georges GUILLOU avec la médaille du djebel échelon argent et René PALLIER avec la médaille du mérite UNC échelon argent, pour leur engagement et les services rendus à l'Union Nationale des Combattants.

## Amicale de Loisirs



Les lauréats.

Les meilleurs joueurs du challenge de pétanque et de dominos :

### Pour la saison 2019/2020 :

- À la pétanque : Daniel Riou (absent sur la photo) - 229 points et René Chopin - 226 points
- Aux dominos : Annick Quéré - 107 points et Jean Kernéis - 106 points

### Pour la saison 2021/2022 :

- À la pétanque : Raymond Riou - 232 points et Hervé Moalic - 221 points
- Aux dominos : Mathilde Guével - 161 points et Monique Méar - 143 points

## Tennis Club Plouédern



Fin d'un match d'un tournoi jeunes.



Les vainqueurs des barrages.

Le tournoi interne s'est déroulé courant mai. Cette compétition comportait un tableau de progression où 22 joueurs se sont affrontés pour une finale. Sur un autre tableau, 4 jeunes joueurs se sont disputés en jouant 3 matchs de poule chacun.

Au cours des barrages, les équipes hommes 2 et 3 ont validé leur montée pour la prochaine saison.

Le tournoi multi chances s'est déroulé les 4 et 5 juin. Les portes ouvertes auront lieu les 2 et 9 juillet.

Tel : 02 98 21 11 49 46

[tcplouedern@fft.fr](mailto:tcplouedern@fft.fr)

## Retour sur le festival Soñj au sein de notre commune

Les deux artistes Guillaume Jezy et Jérémy Knez ont investi les tranchées d'entraînement à Kergoat avec leur sculpture en bois intitulée « Dans la faille, en suspens, sans poids, ils se déplacent à leur gré ».

Cette construction surplombe les lieux avec sa multitude de planches redessinant les tranchées s'enfonçant par endroit sous terre pour réapparaître un peu plus loin.

L'installation n'est pas démontée, elle y restera un certain temps pour y vivre au gré des saisons.



Le Cirque Inextremiste a présenté son spectacle « Dacoclès » vendredi 27 mai dans la cour de l'école devant un public venu nombreux et en famille.

Embarqués par l'humour de l'artiste, Fabrice Dominici, les spectateurs se sont volontiers pris au jeu collaboratif. Il a proposé au public la possibilité de construire collectivement un assemblage en bois. Précaire et en équilibre, l'instabilité et le poids de la construction a offert une expérience humaine, basée sur la confiance que l'on accorde aux autres lorsque l'on est face à une difficulté. « Le risque existe partout, tout le temps ».

## Trou de Mémoire (théâtre)



Don de la troupe de jeunes au refuge animalier.

Le 20 avril, nous avons remis à l'association "Céline et Stéphane - Leucémie espoir 29", un chèque de 1300 €, résultat de notre week-end théâtre de début mars.

Le dimanche 8 mai, les jeunes ont eu la joie (quelques frissons également) de vous présenter la pièce qu'ils préparaient depuis bientôt 2 ans (cause pandémie). Le succès fut présent, un public chaleureux, nombreux, des applaudissements mérités. Grâce à vous, public, ils ont remis au refuge animalier de Landerneau, un chèque de 303 €.

En septembre, nous serons présents au carrefour des associations.

## Amicale Cyclotouriste



Le passage des coureurs du Tro Bro Leon à la sortie du ribin n°2.

L'Amicale Cyclo a participé au challenge des grimpeurs. Une belle participation d'une dizaine de cyclos de l'association avec plusieurs côtes locales à gravir dont celles de Pont-Christ, la coopérative Laïta et celle de La Fosse aux loups au bon souvenir de l'étape du Tour de France 2021. Cette randonnée était organisée par le club des cyclos landernéens, un circuit de 91 km avec 1500 m de dénivelé. Un joli circuit !!!

Le bureau de l'APC remercie également les 30 bénévoles qui ont assuré la sécurité du parcours lors du Tro Bro Leon qui a traversé la commune.

Date  
à retenir

Un séjour en Corse  
pour les adhérents du club  
courant septembre.

Consulter nos parcours sur le site :  
[www.amicalecycloplouedern.fr](http://www.amicalecycloplouedern.fr)

## Survival Academy Michel Mobian ouvre une section « sécurité »



Survival Academy Michel Mobian (SAMM) crée, à la rentrée, en septembre prochain, une section « Sécurité ».

Ayant constaté l'absence quasi-totale de formation en matière de Self-défense, des agents de prévention et de sécurité (APS), de même que des APS spécialité cynophile (ou conducteur de chien d'intervention), SAMM se propose d'étoffer leur formation.

En effet, en supplément de leur formation de base « anti-incendie », et (ou) « cynophile », les agents pourront bénéficier d'une formation complémentaire « anti-agression ».

Michel Mobian, instructeur de Self-défense depuis de nombreuses années au sein de SAMM, a déjà dispensé ce genre de formation au GRETA-CFA de Bretagne Occidentale.

Les agents de sécurité conducteur de chien d'intervention (ASCCI), du Centre canin Luc Hénaff, de Cast (29), ont également pu bénéficier de la formation en Self-défense, dispensé par Michel Mobian.

Les principaux thèmes abordés lors des séances de formation, seront les suivants :

- Découverte des nouvelles armes « par nature », ou « par destination », qu'utilisent désormais certains délinquants ;
- Gestion de stress et de conflits ;
- Maîtrise efficace de l'agresseur, en tentant au maximum de préserver l'intégrité physique de ce dernier et sans risquer soi-même de se blesser ;
- Gestion (notamment visuelle et auditive) de l'environnement immédiat ou distant, lors d'une intervention ;

- Apprentissage progressif des chutes sur un sol dur ;
- Communication verbale et non verbale ;
- Connaissance du ICE (In Case of Emergency) ;
- Gestion efficace d'un groupe d'individus mal intentionnés, en limitant au maximum les risques pour soi-même ;
- Utilisation du masque d'interpellation (sur le terrain : sous réserve d'autorisation de la chaîne hiérarchique) ;
- Repli tactique le plus adapté, lors d'une agression « difficilement gérable » ;
- Connaissance parfaite de l'état de légitime défense, selon la méthode « RIA/NSP ».

**Michel MOBIAN, président et instructeur du club**

Tél. mobile : 06 78 15 55 83

Tél. fixe : 02 98 85 15 07

E-mail : [smaland@hotmail.fr](mailto:smaland@hotmail.fr)

Page facebook : [survival-academy-michel-mobian](https://www.facebook.com/survival-academy-michel-mobian)

## Le secteur jeunesse de la Maison Pour Tous

### Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Le secteur jeunesse de la MPT/CS dispose d'un point information jeunesse, un espace d'accueil pour répondre aux questions des jeunes sur leur quotidien : activités, métiers, orientation, jobs, santé...

Le PIJ est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, en accès libre, gratuit. Nous disposons également de 2 accès internet pour les jeunes. Le PIJ met également en place des services : le « Babysitting » pour les jeunes à partir de 16 ans et les parents, un répertoire de jeunes proposant du soutien scolaire, une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation...

Pour les jeunes à la recherche de jobs d'été... les guides 2022 sont arrivés au PIJ de la MPT/CS de Landerneau, des conseils, des contacts, des bons plans...

## Calendrier des manifestations

- Samedi 2 juillet :  
**Collecte de journaux,**  
*portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern*
- Samedis 2 et 9 juillet :  
**Portes-ouvertes,**  
*salle de sports, organisées par le Tennis Club*
- Dimanche 3 juillet :  
**Plouédern à pied et à vélo,**  
*organisée par la Mairie et les associations*
- Samedi 3 septembre :  
**Carrefour des associations,**  
*dès 13 h 30, complexe Steredenn, organisé par la Mairie et les associations*



- Samedi 17 et dimanche 18 septembre :  
**Journées du Patrimoine**

### Correspondants presse:

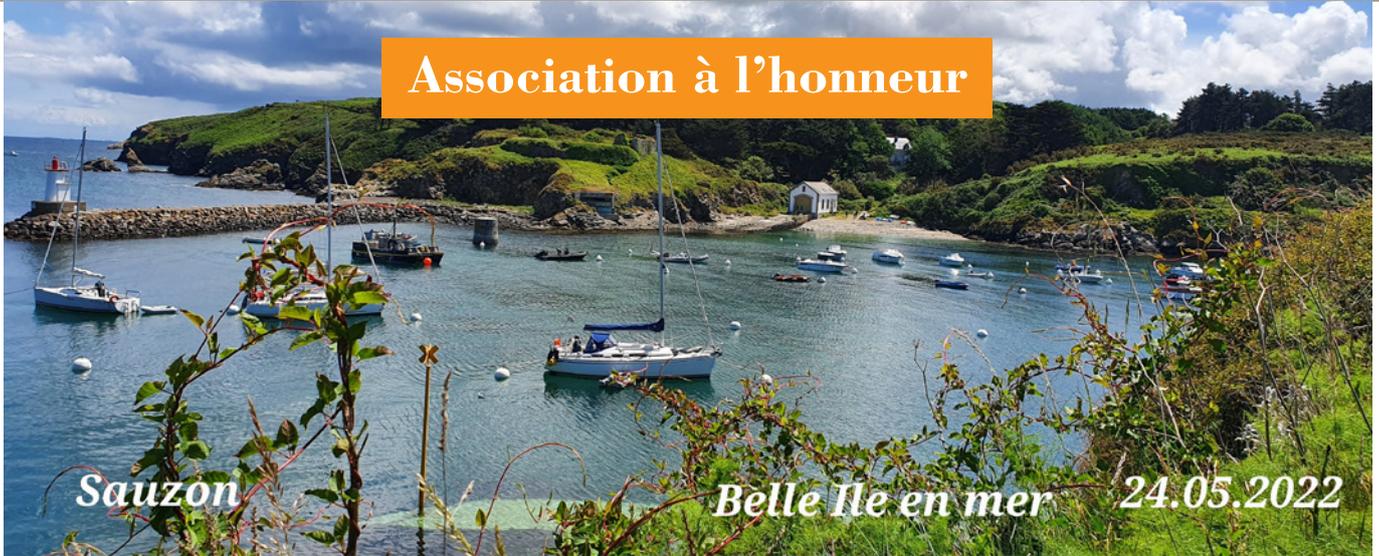
#### Le Télégramme :

Laurence DUBEAU - 06 89 68 15 29  
[dubeau.laurence@gmail.com](mailto:dubeau.laurence@gmail.com)

**Ouest France** : Martine MEUDEC - 06 32 75 90 36  
[martine.meudec-senant@hotmail.com](mailto:martine.meudec-senant@hotmail.com)

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr) : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

## Association à l'honneur



Sauzon

Belle Île en mer 24.05.2022

## COMITÉ DE JUMELAGE

Séjour des Ariégeois  
du 23 au 30 mai 2022

Point fort de la semaine :  
séjour à  
Belle-Île-en-Mer

Nos amis Ariégeois nous ont rejoints à Quiberon pour un embarquement vers Belle-Île-en-Mer le lundi 23 mai dans l'après-midi.

Les retrouvailles ont été très émouvantes après ces 4 années sans échange.



La covid a modifié nos habitudes à tous mais n'a pas réussi à être un obstacle à l'amitié qui unit nos deux communes, distantes de 980 km, Plouédern – St-Jean-du-Falga.

Le jeudi, après 3 jours à Belle-Île-en-Mer, une pause à Carnac sur la terre de nos ancêtres, nous avons repris la direction de Plouédern où un bon repas nous attendait au restaurant.

Une bonne nuit dans les familles, de bonne heure et de bonne humeur, le vendredi et malgré la grisaille, le groupe a navigué sur les Abers, Wrac'h et Benoît.

Dans l'après-midi, à la ferme des ormeaux « Haliotis », les Ariégeois ont découvert cet élevage unique en Europe, suivie d'une dégustation.

Sous un soleil radieux, samedi la traditionnelle journée barbecue, pétanque s'est achevée par une soirée festive regroupant 85 personnes.

Le groupe Diatonik Penn Ar Bed a donné la première note musicale de cette soirée.

Les Maires, Bernard Goalec et Michel Doussat, ont salué les 24 années d'amitié entre les 2 communes.



Les élus et les présidents du Comité de Jumelage.

Lundi matin, l'émotion était intense lors de leur départ. Leur accent chantant va nous manquer. Mais on s'est promis de se revoir rapidement. Un séjour en Ariège est envisagé au printemps 2023.



Les deux présidents sont à ce jour les maillons de cette charte d'amitié.

« Semaine qui restera mémorable pour tous, trop vite passée. »

Si vous souhaitez nous rejoindre, rendez-vous au prochain carrefour des associations le samedi 3 septembre, complexe Steredenn.

## Le CCAS

# Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Plouédern, une instance à vos côtés

**C**arine Nowak, Adjointe aux affaires sociales a répondu à nos questions afin de vous expliquer les missions du CCAS de Plouédern, ses aides et l'accompagnement qu'elle propose lors de ses permanences.



*Qu'est-ce qu'un CCAS? Pouvez-vous nous parler du CCAS de Plouédern?*

**Carine Nowak :** Le CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

Il est représenté par les élus de Plouédern et des représentants d'associations pour aider les habitants de la commune.

C'est un lieu d'écoute, de dialogue, de conseils, d'information et d'orientation vers les services sociaux et structures existantes. Nous pouvons mettre en place un accompagnement qui s'adapte aux besoins des personnes suivies (visite à domicile, accompagnement physique...). Des aides financières peuvent être déclenchées en fonction des ressources.

Nous organisons également des animations collectives telles que le repas des aînés à partir de 70 ans, les colis pour les plus de 80 ans non présents au repas, la galette des rois offerte aux résidents de l'EHPAD de Landerneau.

*Pouvez-vous nous expliquer qui peut bénéficier de l'aide à la cantine et comment elle est calculée?*

**CN :** Suivant des critères de ressources, le CCAS accorde une aide financière afin de participer aux frais de repas dans les cantines scolaires de toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires.

L'aide est basée sur le principe du reste à charge pour la famille, ceci dans un souci d'équité car les tarifs de restauration diffèrent selon les établissements scolaires.

**QF de moins de 350 € :**  
coût du repas pour la famille : 1 €

**QF entre 350 € et 500 € :**  
1,55 € en maternelle et primaire /  
1,60 € au collège / 2 € au lycée.

*Que proposez-vous pour les familles?*

**CN :** Le CCAS accorde différentes aides aux familles en fonction de leurs ressources. Celles-ci ne sont pas automatiques, ni reconduites d'une année sur l'autre. Un nouveau dossier est à constituer à chaque rentrée scolaire et sera étudié en commission municipale. Vous pouvez déposer vos demandes à la Mairie dès le mois d'août pour les demandes d'aide à la cantine et d'aide aux loisirs et séjours scolaires.

Voici le calcul des droits :

Calcul du quotient familial (différent de celui de la CAF) :

QF (quotient familial pour les aides du CCAS de Plouédern) = revenus mensuels nets + allocations familiales + allocations logement – frais de logement divisé par le nombre de personnes constituant le foyer (les familles monoparentales seront gratifiées d'une personne supplémentaire dans leur foyer).

*Et vous proposez également une aide aux loisirs et séjours scolaires ?*

**CN** : Oui tout à fait. Le CCAS accorde également des aides financières pour permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive ou culturelle (club de foot, athlétisme, école de musique...). L'aide aux loisirs est basée sur les mêmes critères. Les séjours scolaires peuvent également faire l'objet d'une demande de participation du CCAS.

Aide aux loisirs	QF ≤ 350 €	350 € < QF ≤ 500 €
Prise en charge	80 %	50 %
Plafond de l'aide	120 €	75 €

Aide aux séjours scolaires	QF ≤ 350 €	350 € < QF ≤ 500 €
Prise en charge	80 %	70 %
Plafond de l'aide par jour et par enfant	20 €	10 €

**CN** : Nous proposons un prêt d'honneur pour les étudiants. Il s'agit d'un prêt sans intérêt de 1 530 € à rembourser 1 an après la fin des études. Il est attribué une seule fois, selon critères sociaux (QF < à 700 €).

*Que proposez-vous aux jeunes et étudiants ?*

Le même montant peut être alloué par le Conseil Départemental.

Tous les jeunes qui souhaitent passer le B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), quel que soit le quotient familial, peuvent faire une demande de participation financière auprès de la Mairie. Elle doit être faite avant le début de la formation. La participation financière de la mairie s'inscrit dans le cadre du CEJ intercommunal signé avec la CAF.

Une convention doit être signée entre le jeune en formation B.A.F.A, sa famille et la commune de Plouédern, accompagnée de la facture de l'organisme de formation, de l'attestation de stage et d'un RIB.

Suite à cette formation avec un organisme spécifique, le jeune devra effectuer un stage de 3 semaines à l'ALSH de Plouédern-Trémaouézan.

À la fin de la période de stage, la participation de la mairie sera de 80 % et la participation de la famille de 20 %.



*Qui contacter pour tout renseignement ou question d'ordre social ?*

Vous pouvez, dans un 1<sup>er</sup> temps, vous présenter à l'accueil de la Mairie ou contacter la Mairie au 02 98 20 82 65.

Je tiens également la permanence CCAS le mercredi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous à la Mairie.

**Carine NOWAK,**  
Adjointe aux Affaires Sociales

## Aqualorn, la piscine communautaire, prend la vague au bon moment

*Depuis 2004, tous les publics trouvent leur bonheur à Aqualorn, le complexe aquatique de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.*

*Découverte de cet équipement destiné à évoluer au rythme de la société.*

### Plus de 130 000 usagers par an

Aqualorn est une invitation aux plaisirs de l'eau, que l'on souhaite s'y détendre ou travailler son cardio. Le complexe de 1 000 m<sup>2</sup> compte 9 bassins, du grand bassin à la pataugeoire, en passant par un espace extérieur et son penta-glisse, un espace balnéothérapie avec deux saunas et un hammam. Aqualorn bouillonne d'activité et de publics divers et variés dont l'accueil est assuré par une équipe de 12 personnes.

En plus du grand public (plus de 130 000 usagers par an), il reçoit aussi des scolaires (de la primaire au lycée), des associations sportives, le club de natation des Dauphins de l'Elorn, les Alligators Kayak, l'hôpital F. Grall pour les séances de préparation à l'accouchement et plusieurs établissements accueillants des personnes porteuses de handicaps (IME, MAS...).

Après les fermetures liées à la pandémie de Covid-19, Aqualorn refait surface et retrouve son rythme de croisière.

Depuis le début de l'année, l'équipement s'est mis à la page en proposant dorénavant la réservation et le paiement des activités en ligne sur la plateforme Réservio Aqualorn, sans compter une borne intuitive installée à l'entrée pour vos entrées piscine. La nouveauté, c'est l'Aqua Boxing le lundi et mardi, l'enchaînement en musique de mouvements inspirés de la boxe et des sports aquatiques.

Une dizaine d'activités sont ainsi proposées, de l'Aqua Gym, de l'Aqua Fit, du circuit training, du Fit Bike, en passant par l'Aqua Cross Training... sans oublier l'incontournable Aqua Bike, l'activité phare. Pour trouver son bonheur, le mieux est encore de tester une séance à l'unité (10 €) avant de s'engager sur un abonnement au trimestre ou au semestre.



### Quel sera l'Aqualorn de demain ?

Presque vingt ans après les travaux d'extension de la piscine préexistante et l'ouverture d'Aqualorn, la question de l'avenir de cet équipement central dans le paysage local se pose. Quelle doit-être la piscine de demain ? Pourra-t-on continuer à chauffer de l'eau et de l'air à 30°C ?

Certes, de nombreux travaux ont permis de réduire le coût énergétique de la structure, comme le passage à l'éclairage LED, la mise en place d'une chaufferie bois (depuis 2016) ou l'installation de pompes à chaleur. Mais l'heure est à la mise à plat de son fonctionnement afin de se projeter dans l'Aqualorn de demain à travers une étude lancée le 11 avril dernier. Techniquement, il s'agira de se pencher sur un mode d'exploitation encore plus économe en terme de consommation énergétique et respectueux des ressources. Sur le volet mission de service à la population, l'étude permettra de mettre également en lumière des pistes de développement pour répondre encore mieux aux attentes des publics.

### PRATIQUE

Aqualorn est ouvert au public

- le lundi, de 12 h à 14 h ;
- le mardi, de 12 h à 14 h et de 16 h à 21 h ;
- le mercredi, de 12 h à 14 h et de 16 h 15 à 20 h ;
- le jeudi, de 12 h à 14 h et de 16 h à 21 h ;
- le vendredi de 12 h à 14 h et de 16 h à 21 h ;
- le samedi, de 14 h à 18 h ;
- le dimanche, de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Pendant les vacances scolaires (petites vacances et vacances d'été) : Aqualorn est ouvert du lundi au vendredi de 11 h à 20 h 15 ; le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche, de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Inscriptions aux activités : en ligne sur Réservio Aqualorn, au 02 98 85 18 89 ou directement sur place à l'accueil.

Retrouvez les horaires des activités sur [www.aqualorn.fr](http://www.aqualorn.fr)

Le complexe aquatique sera fermé du 28 juin au 08 juillet inclus pour vidange.

**Ouverture de la saison d'été le samedi 09 juillet.**

## LA POSTE VOUS INFORME

Afin de faciliter et d'assurer une bonne distribution du courrier, il serait souhaitable de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.

## DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1<sup>er</sup> est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2<sup>e</sup> dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3<sup>e</sup> est installé au **stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

## ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr – Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern

## Le RPE (Relais Petite Enfance)

56, rue Hervé de Guébriant - Landerneau  
Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr  
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

## MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ  
La crèche sera fermée du 1<sup>er</sup> au 22 août inclus.

**Il reste des places halte-garderie aussi pour les familles qui souhaitent s'inscrire pour la rentrée. Ils peuvent s'inscrire en venant à la crèche ou sur notre site à l'adresse suivante : [www.inscription.creche-attitude.fr](http://www.inscription.creche-attitude.fr)**

Tel : 09 65 37 20 04

## PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern,  
Tél. : 02 98 20 97 66

Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet,  
Tél. : 02 98 21 06 72

## CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratifs ou sociaux, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau. Contact : 02 98 85 95 57

## MSA

Une assistante sociale de la MSA tient une permanence le mardi de 9 h 00 à 12 h 00, sauf 1<sup>er</sup> mardi du mois à la MSA de Landerneau. Contact : 02 98 85 79 87

## DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

**Horaire d'été (01/03 au 31/10)** du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Fermeture les dimanches et jours fériés

Déchets verts : accès libre - Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

## CAPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tél. : 02 98 21 34 49

## RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZI Saint Eloi – 11 rue des Gléan

29800 PLOUEDERN

Tel : 06.06.41.39.48

Courriel: [contact@letriporteur.bzh](mailto:contact@letriporteur.bzh)

Facebook: <https://www.facebook.com/recyclerieletriporteur>

Site officiel : <https://le-tri-porteur.wixsite.com/letriporteur>

Espace de vente ouvert le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.

Dépôts des dons possibles le mercredi 10 h 00-12 h 00 / 14 h 00-16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.

## EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)

Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

## TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Sans rendez-vous : tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30,

Uniquement sur rendez-vous les après-midis des lundi, mardi et jeudi,

Fermeture de l'accès au public les après-midis des mercredi et vendredi.

## CONCILIEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice

Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. **Permanence tous les jeudis jusqu'au 7 juillet compris. Reprise le jeudi 11 août.**

Tél : 06 81 89 62 40, [marie-francoise.leguen@wanadoo.fr](mailto:marie-francoise.leguen@wanadoo.fr)

## PAROISSE ABER-MORBIC

**Le prêtre de l'ensemble paroissial** : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

**La messe sera toujours le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, à 11 h 00.**

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 10 juillet 2022 : Trémaouézan
- Dimanche 24 juillet 2022 : La Roche Maurice
- Dimanche 14 août 2022 : Plouédern
- Dimanche 28 août 2022 : Trémaouézan

Les inscriptions de catéchèse (pour les enfants du primaire) se feront le 3 septembre à la maison paroissiale de Plouédern.

Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : [secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com](mailto:secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com)

## GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tel : 02 98 85 00 82

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

### CHEZ MOTI

ALIMENTATION BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Tiphaine Créac'h et Morgane Rolland

1 route du Pont, Plouédern - Tél. : 02 98 20 90 40

[motiplouedern@gmail.com](mailto:motiplouedern@gmail.com)

## Les coups de cœur littéraires de la bibliothèque

### Quelques idées de lecture pour l'été...

Voici quelques propositions de lecture à emprunter, ou à réserver, à la bibliothèque :

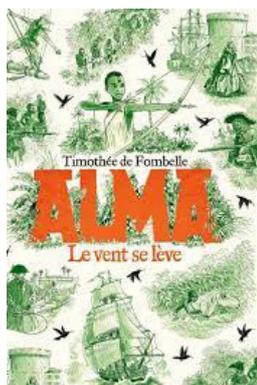


### Histoires à dormir debout d'Emmanuel Lecaye et Camille de Cussac, album à partir de 5 ans

Avec un perroquet et une peruche fous d'amour, un caïman passionné de danse, et une panthère qui aimerait bien libérer tous les oiseaux de leurs cages... neuf histoires étonnantes pour rêver à un monde haut en couleurs !

### Fukuneko de Mari Matsuzawa, manga à partir de 8 ans

Dans la ville de Fukuneko, les chats sont loin d'être des félins ordinaires. En effet, si vous êtes chanceux, l'un d'eux vous choisira peut-être pour vous rendre heureux ! Dénommés les "fukuneko", ces serviteurs du dieu des chats ont le pouvoir d'apporter le bonheur à l'humain de leur choix. Une série sympathique, idéale pour les parents qui souhaitent initier leurs enfants dans le monde du manga. Un petit moment de douceur avec les chats du bonheur. Les 4 premiers tomes sont disponibles à la bibliothèque.

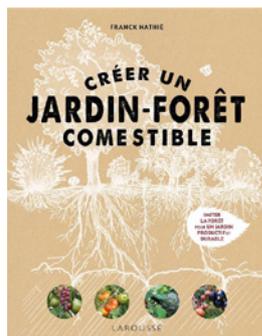


### Alma T.1 Le vent se lève de Timothée de Fombelle, roman à partir de 13 ans

1786. Le jour où son petit frère disparaît, Alma part sur ses traces, loin de sa famille et de la vallée d'Afrique qui les protégeait du reste du monde. Le premier volet passionnant d'une trilogie d'aventure sur l'esclavage et le combat pour l'abolition. Une histoire splendide et émouvante, qui nous tient en haleine jusqu'au bout du monde. Les deux premiers tomes de cette trilogie sont disponibles à la bibliothèque.

### Tananarive de Sylvain Vallée et Mark Eacersall, Bande dessinée adulte

Il n'est jamais trop tard pour vivre une grande aventure ! Au soir d'une vie rangée et précautionneuse, un notaire en retraite va partir à l'aventure pour la première fois de son existence. Petite aventure, mais véritable odysée pour lui... Un très beau scénario, plein de tendresse et servi par un dessin soigné et riche en détails.



### Créer un jardin-forêt comestible de Franck Nathié, documentaire adulte

Une technique de permaculture expliquée par l'un des pionniers du jardin-forêt en France. Le jardin-forêt, c'est utiliser les différents étages de végétation pour obtenir des récoltes encore plus abondantes. Une guildes autour d'un pommier avec une vigne qui grimpe et des tomates ou des courgettes à son pied, une haie multi étagée, une jungle fruitière... Que vous ayez un petit ou un grand jardin, ce livre vous montrera toutes les possibilités.

### Écoute la pluie tomber d'Olivia Ruiz, roman

Carmen a perdu sa nièce chérie Cali, laissant derrière elle sa fille Alma. La disparition tragique de Cali rouvre les portes des souvenirs et Carmen nous embarque dans sa vie d'avant pour nous raconter ceux qui l'ont trahie, ceux qui l'ont mise au monde ou encore ceux qui l'ont portée.

Un livre qui se lit d'une traite, embarqué par la musicalité des mots d'Olivier Ruiz.



### Le grand monde de Pierre Lemaitre, roman



En 1948, la France se remet lentement de ses blessures de guerre. Mais la famille Pelletier voit de loin ces tracas, puisque l'usine fondée par Louis est prospère et que la relève devrait être assurée par le fils aîné. Mais Jean n'a pas la fibre pour gérer une telle entreprise. Hélène est encore bien jeune et c'est une fille, François qui est bon élève est

appelé à suivre une voie plus royale en France. Quant à Etienne, sa délicatesse le fait écartier d'emblée de la succession. D'autant que son ami Raymond est parti en Indochine et que rapidement, Jean n'en a plus de nouvelles. Il décide de se rendre sur place. On est emporté dès les premières lignes par un incroyable souffle romanesque dans un récit épique tourbillonnant.

### HORAIRES D'ETE :

- Fermée le vendredi pendant les vacances d'été
- Fermée le mercredi du 20 juillet au 17 août inclus
- Ouverte les mardis et samedis

Contact : 02 98 20 90 71  
bibliotheque.plouedern@gmail.com

Envie de faire une réservation ou de prolonger un emprunt ?  
Pensez au catalogue en ligne de la bibliothèque :  
[www.bibliotheque-plouedern.fr](http://www.bibliotheque-plouedern.fr)

